

**Collège des Artistes-Enseignants et des Théoriciens-Enseignants de  
l'ESADMM  
Ecole Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée**

[college.enseignants.esadmm@gmail.com](mailto:college.enseignants.esadmm@gmail.com)

M. Jean Mangion  
Directeur Général de l'ESADMM

Marseille, le 10 décembre 2012

Monsieur,

Depuis janvier 2012, date de votre entrée en fonction au poste de Directeur Général de notre école d'art, devenue dans le même temps Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), la pratique de notre enseignement n'a cessé de se dégrader, jusqu'à aboutir aujourd'hui à une situation parfaitement intolérable, tant pour les étudiants que pour l'équipe pédagogique dans son ensemble.

Le premier retour que nous avons du conseil scientifique et pédagogique qui s'est déroulé le 7 décembre ne répond pas à nos attentes car, même si des propositions ont été faites, l'état de souffrance et de mal-être qui règne actuellement dans l'école n'a pas été réellement pris en compte.

Nous sommes désormais nombreux à nous poser la question suivante : l'objectif de la nouvelle équipe administrative mise en place par vos soins est-il de liquider notre école ou de construire l'avenir ?

En effet, force nous est de constater les points suivants :

1. Les frais d'inscription des étudiants à l'école ont augmenté d'environ 50%, mais les intéressés n'en tirent aucun bénéfice, bien au contraire : le matériel dont ils ont besoin au quotidien dans leurs diverses pratiques s'est réduit comme une peau de chagrin, les locaux mis à leur disposition ont vu leur surface diminuer et, depuis maintenant un mois il n'y a plus de chauffage à l'école (sauf dans les bâtiments administratifs), ce qui leur interdit de travailler. Peut-on peindre avec des moufles ? Cerise sur le gâteau, les conditions d'hygiène sont déplorables et l'eau n'est plus potable dans l'école. Les étudiants sont donc en souffrance, et pas seulement eux.
2. A propos de cette panne de chauffage, une question se pose : comment se fait-il qu'aucune vérification du système complet (chaudière et tuyauterie) n'ait pas été faite plus tôt, par exemple en été, alors que depuis des années vous êtes parfaitement au courant de l'état de délabrement de ce système de chauffage ? Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir ? Ou plutôt ne même pas être capable de guérir, puisque, au jour où nous écrivons, vous n'êtes pas en mesure de nous donner une date précise de remise en marche crédible du chauffage dans l'école ! En pareilles circonstances, n'auriez-vous pas dû avoir le courage de fermer l'école, ou du moins les ateliers des étudiants, l'image de la ville dût-elle en souffrir ?

3. Le passage à l'EPCC s'est certes accompagné du transfert de certaines missions à partir des services de la ville de Marseille vers l'école. Nous en avons conscience. Mais ce transfert justifie-t-il l'augmentation pléthorique du personnel administratif et donc de la masse salariale, alors que nous vivons une époque de restrictions budgétaires à tous les niveaux ?
4. Dans cette période de crise générale, alors que la pédagogie manque cruellement de moyens, est-il bien raisonnable d'avoir fait acheter par l'école autant de voitures de fonction, dont le « standing » affirme de manière caricaturale la hiérarchie ? Ainsi vous êtes-vous offert une Mégane et avez-vous gratifié notre directeur pédagogique et artistique d'une Twingo ! Tout faisant signe, faut-il voir dans ce « détail » le peu d'estime que vous inspire la pédagogie ? Au regard des difficultés budgétaires qui sont les nôtres, n'aurait-il pas été plus économe et respectueux des deniers publics de limiter le parc à 3 Twingo mises à disposition des personnels désignés selon les nécessités de service ? Mais il est vrai que nous sommes très loin de la mentalité scandinave...
5. Si l'administration de l'école a fait du gras depuis votre arrivée, l'équipe pédagogique, elle, a fait du maigre : alors que le nombre des étudiants augmente, des postes d'enseignants ne sont toujours pas renouvelés, tandis que la surface des locaux proposés aux étudiants et aux enseignants s'est réduite. Mieux, vous nous signifiez presque quotidiennement qu'il faut « se serrer la ceinture », au point de refuser à certains ateliers des produits bon marché, de première nécessité. Comment ne pas voir dans ces refus des mesures purement vexatoires, qui accentuent encore la défiance et le gouffre désormais creusé entre « l'école du haut » et « l'école du bas » ? Comment raisonnablement croire qu'on peut diriger un établissement d'enseignement supérieur, doté d'une ambition nationale et internationale, sans l'adhésion et la participation pleines et entières du corps enseignant et de toute l'équipe pédagogique ?

Diriger une école supérieure d'art ne se limite pas à des connaissances administratives et techniques, mais nécessite bien davantage, une compréhension plus profonde, l'intelligence de son objet. Ce qui implique entre autres choses que, si la pédagogie constitue indéniablement le cœur de l'école, l'administration ne peut être qu'à son service – et non l'inverse.

Nous le répétons : on voudrait détruire l'école qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de toute notre inquiétude.

**Le Collège des Artistes-Enseignants et des Théoriciens-Enseignants de  
l'ESADMM**

Copies lettre :

Mme Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication

Mme Romane Sarfati, Conseillère de charge des arts plastiques, de l'architecture, du dessin et de la mode, Cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication

M. Michel Vauzelle, Président du Conseil Régional de PACA

M. Jean-Claude Gaudin, Sénateur-Maire de la ville de Marseille

M. Guy Teissier, Député-Maire des 9ème et 10ème arrondissements de Marseille

Mme Anne-Marie Estienne d'Orves, Présidente de l'EPCC ESADMM

M. Denis Louche, Directeur Régional des Affaires Culturelles, DRAC Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Mme Sandra Cattini, Conseillère pour les arts plastiques, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Jean-Louis Conman, Directeur artistique et pédagogique de l'ESADMM

M. Philippe San Marco, Président fondateur de *Convention Citoyenne*

Nous tenons à la disposition de tous la copie du courrier en date du 26/11/2012 adressé à M. Mangion par la section CFDT de l'ESADMM.

[college.enseignants.esadmm@gmail.com](mailto:college.enseignants.esadmm@gmail.com)